

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005794100045	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPTPARISESTMARNE&BOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : NOGENT SUR MARNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT DSP (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	2 039 812,00	2 039 812,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 039 812,00	2 039 812,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 795 000,00	1 795 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 795 000,00	1 795 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 834 812,00	3 834 812,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	588 223,52	0,00	544 827,08	544 827,08	544 827,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 370,16	0,00	262 596,94	262 596,94	262 596,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses de gestion des services		840 593,68	0,00	967 424,02	967 424,02	967 424,02
66	Charges financières	225 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
67	Charges exceptionnelles	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 440 593,68	0,00	1 577 424,02	1 577 424,02	1 577 424,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	241 716,32		62 387,98	62 387,98	62 387,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	330 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		571 716,32		462 387,98	462 387,98	462 387,98
TOTAL		2 012 310,00	0,00	2 039 812,00	2 039 812,00	2 039 812,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 637 310,00	0,00	1 664 812,00	1 664 812,00	1 664 812,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 012 310,00	0,00	2 039 812,00	2 039 812,00	2 039 812,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 012 310,00	0,00	2 039 812,00	2 039 812,00	2 039 812,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 012 310,00	0,00	2 039 812,00	2 039 812,00	2 039 812,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	462 387,98
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	392 300,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 190 000,00	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 582 300,00	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		540 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 122 300,00	0,00	1 795 000,00	1 795 000,00	1 795 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 122 300,00	0,00	1 795 000,00	1 795 000,00	1 795 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	912 900,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 286 223,68	0,00	421 111,00	421 111,00	421 111,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 199 123,68	0,00	620 111,00	620 111,00	620 111,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	351 460,00	0,00	712 501,02	712 501,02	712 501,02
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		351 460,00	0,00	712 501,02	712 501,02	712 501,02
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 550 583,68	0,00	1 332 612,02	1 332 612,02	1 332 612,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	241 716,32		62 387,98	62 387,98	62 387,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		571 716,32		462 387,98	462 387,98	462 387,98
TOTAL		5 122 300,00	0,00	1 795 000,00	1 795 000,00	1 795 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	462 387,98
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	544 827,08		544 827,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	262 596,94		262 596,94
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	160 000,00		160 000,00
66	Charges financières	235 000,00	0,00	235 000,00
67	Charges exceptionnelles	375 000,00	0,00	375 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	400 000,00	400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		62 387,98	62 387,98
	Dépenses d'exploitation – Total	1 577 424,02	462 387,98	2 039 812,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	670 000,00	0,00	670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	285 000,00	0,00	285 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	840 000,00	0,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 795 000,00	0,00	1 795 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 664 812,00		1 664 812,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	375 000,00		375 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 039 812,00	0,00	2 039 812,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	712 501,02	0,00	712 501,02
13	Subventions d'investissement	199 000,00	0,00	199 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	421 111,00	0,00	421 111,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		400 000,00	400 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		62 387,98	62 387,98
Recettes d'investissement – Total		1 332 612,02	462 387,98	1 795 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	588 223,52	544 827,08	544 827,08
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	700,00	700,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	59 000,00	59 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	380 500,00	332 000,00	332 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6287	Remboursements de frais	153 103,52	144 507,08	144 507,08
6358	Autres droits	3 620,00	3 620,00	3 620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 370,16	262 596,94	262 596,94
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	252 370,16	262 596,94	262 596,94
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	160 000,00	160 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		840 593,68	967 424,02	967 424,02
66	Charges financières (b) (8)	225 000,00	235 000,00	235 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	375 000,00	375 000,00	375 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	375 000,00	375 000,00	375 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 440 593,68	1 577 424,02	1 577 424,02
023	Virement à la section d'investissement	241 716,32	62 387,98	62 387,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	330 000,00	400 000,00	400 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	330 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		571 716,32	462 387,98	462 387,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		571 716,32	462 387,98	462 387,98
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 012 310,00	2 039 812,00	2 039 812,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 637 310,00	1 664 812,00	1 664 812,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 457 768,00	1 546 516,00	1 546 516,00
70613	Participations assainissement collectif	123 451,00	61 700,00	61 700,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	56 091,00	56 596,00	56 596,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	375 000,00	375 000,00	375 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	375 000,00	375 000,00	375 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 012 310,00	2 039 812,00	2 039 812,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 012 310,00	2 039 812,00	2 039 812,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 012 310,00	2 039 812,00	2 039 812,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 812,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	392 300,00	285 000,00	285 000,00
2031	Frais d'études	392 300,00	285 000,00	285 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 190 000,00	840 000,00	840 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 190 000,00	840 000,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 582 300,00	1 125 000,00	1 125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	670 000,00	670 000,00
1641	Emprunts en euros	484 000,00	602 000,00	602 000,00
1687	Autres dettes	56 000,00	68 000,00	68 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		540 000,00	670 000,00	670 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 122 300,00	1 795 000,00	1 795 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 122 300,00	1 795 000,00	1 795 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	912 900,00	199 000,00	199 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	912 900,00	199 000,00	199 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 286 223,68	421 111,00	421 111,00
1641	Emprunts en euros	3 286 223,68	393 800,00	393 800,00
1687	Autres dettes	0,00	27 311,00	27 311,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 199 123,68	620 111,00	620 111,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	351 460,00	712 501,02	712 501,02
10222	FCTVA	351 460,00	712 501,02	712 501,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		351 460,00	712 501,02	712 501,02
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 550 583,68	1 332 612,02	1 332 612,02
021	Virement de la section d'exploitation	241 716,32	62 387,98	62 387,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	330 000,00	400 000,00	400 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	330 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		571 716,32	462 387,98	462 387,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		571 716,32	462 387,98	462 387,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 122 300,00	1 795 000,00	1 795 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 657 011,36									
1641 Emprunts en euros (total)					12 657 011,36									
1128651	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION	22/12/2008	30/06/2009	01/02/2010	480 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	P A	N	A-1
1215593	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION	30/01/2012	28/01/2013	01/02/2013	916 276,00	F		4,510	4,509	EUR	A	P A	N	A-1
1238718	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION		31/12/2012	01/02/2014	700 000,00	F		3,950	3,947	EUR	A	P A	N	A-1
20000312	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/03/2016	01/03/2017	117 560,11	F		5,830	5,830	EUR	A	P A	N	A-1
50	AGENCE FRANCE LOCALE	16/09/2015	25/09/2015	21/12/2015	1 500 000,00	F		1,745	1,783	EUR	T	C I	N	A-1
5036560	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION	30/12/2013	27/03/2014	01/04/2015	900 000,00	V	LIVRET A	2,000	2,010	EUR	A	C A	N	A-1
60283237504	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE		06/12/2010	06/03/2011	900 000,00	F		3,030	3,065	EUR	T	P I	N	A-1
94578 (ex-91860)	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION	31/12/2018	15/03/2019	15/03/2020	1 500 000,00	V	LIVRET A	0,750	1,500	EUR	A	P A	N	A-1
MIN507672EUR/001	SFIL	29/06/2006	31/08/2006	01/01/2007	800 000,00	F		3,990	4,110	EUR	T	C I	N	A-1
MIN507675EUR	SFIL	31/12/2003	31/12/2003	01/04/2004	802 661,02	F		4,680	4,764	EUR	T	P I	N	A-1
MON516053EUR001	SFIL	01/01/2017	01/10/2016	01/01/2017	340 514,23	F		4,060	4,183	EUR	T	C I	N	A-1
Prêt 2019	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	21/12/2019	19/03/2020	19/03/2021	3 700 000,00	F		0,940	0,940	EUR	A	P A	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

EPTPARISESTMARNE&BOIS - ASSAINISSEMENT DSP - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					931 996,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					931 996,00									
04.1578	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/03/2004	31/08/2005	12/08/2006	42 776,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
050031	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	31/01/2005	26/05/2005	18/05/2006	84 100,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
050032	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	27/01/2005	27/04/2005	19/04/2006	21 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
050133	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	31/01/2005	27/04/2005	19/04/2006	22 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
050170	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	31/01/2005	27/04/2005	25/04/2006	54 900,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
053677	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE		24/04/2006	13/04/2007	32 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
053678	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	29/08/2005	05/10/2005	05/10/2006	29 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
060167	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	01/02/2006	29/05/2006	18/05/2007	27 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
070649	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	14/03/2007	14/08/2009	13/08/2010	25 197,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
071146	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/04/2007	16/07/2008	07/07/2009	21 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
071612	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/05/2008	08/07/2008	27/05/2009	17 300,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10063491/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE		10/08/2010	09/08/2011	50 445,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1006438	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	19/06/2008	18/08/2009	19/08/2010	26 904,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10135171/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE		10/08/2010	09/08/2011	53 393,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1

EPTPARISESTMARNE&BOIS - ASSAINISSEMENT DSP - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10136001/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE		27/07/2010	26/07/2011	22 869,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10195981/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	22/06/2010	19/07/2012	18/07/2013	31 176,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10214451/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	14/10/2010	05/07/2012	04/07/2013	16 620,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10226671/01	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/11/2011	05/07/2012	04/07/2013	12 776,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
10254361	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/02/2011	19/12/2012	18/12/2013	10 049,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1032597	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	08/03/2012	30/05/2014	29/05/2015	12 586,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1032769	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	08/03/2012	30/05/2014	29/05/2015	17 176,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1035469	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	29/02/2016	29/09/2016	30/09/2016	7 961,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1041431 /1	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	21/05/2013	30/05/2014	29/05/2015	35 909,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1056163	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	12/05/2015	12/05/2015	02/10/2019	102 238,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1059070	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	11/09/2015	11/09/2015	27/10/2019	50 392,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1059072	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	29/02/2016	29/02/2016	02/10/2019	14 159,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1068690	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	29/09/2016	29/09/2016	30/09/2019	27 311,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1085193	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	16/07/2019	16/07/2019	01/01/2020	33 248,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
1086053	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2020	01/01/2020	30/09/2020	27 311,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C A	O	A-1
Total général					13 589 007,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 893 195,07				458 822,10	155 993,50	0,00	100 094,19	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 893 195,07				458 822,10	155 993,50	0,00	100 094,19	
1128651	N	0,00	A-1	291 655,13	9,09	F		4,470	23 767,71	13 036,98	0,00	10 943,43
1215593	N	0,00	A-1	562 904,44	7,09	F		4,510	59 989,62	25 386,99	0,00	20 728,33
1238718	N	0,00	A-1	467 548,85	8,08	F		3,950	44 270,67	18 468,18	0,00	15 279,76
20000312	N	0,00	A-1	31 933,16	0,16	F		5,830	31 933,16	1 861,72	0,00	0,00
50	N	0,00	A-1	1 181 250,00	15,72	F		1,745	75 000,00	20 457,39	0,00	482,60
5036560	N	0,00	A-1	675 000,00	14,25	V	LIVRET A	2,000	45 000,00	11 812,50	0,00	8 238,13
60283237504	N	0,00	A-1	561 068,37	10,93	F	LIVRET A	3,030	43 661,54	16 507,38	0,00	1 045,16
94578 (ex-91860)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	35,00	V	LIVRET A	1,500	37 919,83	10 967,72	0,00	8 338,92
MIN507672EUR/001	N	0,00	A-1	384 000,00	11,75	F		3,990	32 000,00	15 090,18	0,00	3 549,35
MIN507675EUR	N	0,00	A-1	237 778,05	4,00	F		4,680	51 793,85	10 227,84	0,00	2 151,84
MON516053EUR001	N	0,00	A-1	300 057,07	22,00	F		4,060	13 485,72	12 176,62	0,00	2 940,30
Prêt 2019	N	0,00	A-1	3 700 000,00	25,00	F		0,940	0,00	0,00	0,00	26 396,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		431 088,23					61 305,41	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

EPTPARISESTMARNE&BOIS - ASSAINISSEMENT DSP - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		431 088,23					61 305,41	0,00	0,00	0,00
04.1578	N	0,00	A-1	2 851,73	0,61	F		0,000	2 851,74	0,00	0,00	0,00
050031	N	0,00	A-1	5 606,66	0,38	F		0,000	5 606,67	0,00	0,00	0,00
050032	N	0,00	A-1	1 453,33	0,30	F		0,000	1 453,34	0,00	0,00	0,00
050133	N	0,00	A-1	1 493,33	0,30	F		0,000	1 493,34	0,00	0,00	0,00
050170	N	0,00	A-1	3 660,00	0,31	F		0,000	3 660,00	0,00	0,00	0,00
053677	N	0,00	A-1	4 320,00	1,28	F		0,000	2 160,00	0,00	0,00	0,00
053678	N	0,00	A-1	1 946,62	0,76	F		0,000	1 946,67	0,00	0,00	0,00
060167	N	0,00	A-1	3 693,29	1,38	F		0,000	1 846,67	0,00	0,00	0,00
070649	N	0,00	A-1	8 399,00	4,62	F		0,000	1 679,80	0,00	0,00	0,00
071146	N	0,00	A-1	5 786,66	3,51	F		0,000	1 446,66	0,00	0,00	0,00
071612	N	0,00	A-1	4 613,34	3,40	F		0,000	1 153,33	0,00	0,00	0,00
10063491/01	N	0,00	A-1	20 178,00	5,60	F		0,000	3 363,00	0,00	0,00	0,00
1006438	N	0,00	A-1	8 968,00	4,63	F		0,000	1 793,60	0,00	0,00	0,00
10135171/01	N	0,00	A-1	21 357,23	5,60	F		0,000	3 559,53	0,00	0,00	0,00
10136001/01	N	0,00	A-1	9 147,60	5,57	F		0,000	1 524,60	0,00	0,00	0,00
10195981/01	N	0,00	A-1	16 627,20	7,54	F		0,000	2 078,40	0,00	0,00	0,00
10214451/01	N	0,00	A-1	8 864,00	7,50	F		0,000	1 108,00	0,00	0,00	0,00
10226671/01	N	0,00	A-1	6 813,89	7,50	F		0,000	851,73	0,00	0,00	0,00
10254361	N	0,00	A-1	5 359,49	7,96	F		0,000	669,93	0,00	0,00	0,00
1032597	N	0,00	A-1	8 390,65	9,41	F		0,000	839,07	0,00	0,00	0,00
1032769	N	0,00	A-1	11 450,65	9,41	F		0,000	1 145,07	0,00	0,00	0,00
1035469	N	0,00	A-1	5 838,08	11,75	F		0,000	530,73	0,00	0,00	0,00
1041431 /1	N	0,00	A-1	23 939,35	9,41	F		0,000	2 393,93	0,00	0,00	0,00
1056163	N	0,00	A-1	95 422,13	15,00	F		0,000	6 815,87	0,00	0,00	0,00
1059070	N	0,00	A-1	47 032,53	15,00	F		0,000	3 359,47	0,00	0,00	0,00
1059072	N	0,00	A-1	13 215,07	15,00	F		0,000	943,93	0,00	0,00	0,00
1068690	N	0,00	A-1	26 317,93	15,00	F		0,000	993,07	0,00	0,00	0,00
1085193	N	0,00	A-1	31 031,47	15,00	F		0,000	2 216,53	0,00	0,00	0,00
1086053	N	0,00	A-1	27 311,00	15,00	F		0,000	1 820,73	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 324 283,30					520 127,51	155 993,50	0,00	100 094,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

EPTPARISESTMARNE&BOIS - ASSAINISSEMENT DSP - BP - 2020

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	41	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 324 283,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	06/06/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement (139)	15	18/12/2017
L	Frais d'études (2031)	5	18/12/2017
L	Frais de recherche et de développement (2032)	5	18/12/2017
L	Frais d'insertion (2033)	5	18/12/2017
L	Brevets, licences, logiciels (2051)	10	18/12/2017
L	Autres immobilisations corporelles (2188)	5	18/12/2017
L	Construction de bâtiments d'exploitation (stations d'épuration) (21311)	50	18/12/2017
L	Bâtiments administratifs (21315)	25	18/12/2017
L	Autres constructions (2138)	15	18/12/2017
L	Installations, matériels et outillages techniques à caractère spécifique (2151)	15	18/12/2017
L	Installations, matériels et outillages techniques à caractère spécifique (2153)	15	18/12/2017
L	Réseaux d'Assainissement (21532)	50	18/12/2017
L	Matériel industriel (2154)	5	18/12/2017
L	Outillage industriel (2155)	5	18/12/2017
L	Matériel spécifique d'exploitation (2156)	10	18/12/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers (2181)	10	18/12/2017
L	Véhicules légers (2182)	5	18/12/2017
L	Véhicules d'exploitation (2182)	15	18/12/2017
L	Matériels de bureau et informatique (2183)	5	18/12/2017
L	Mobiliers de bureau (2184)	10	18/12/2017
L	Autres immobilisations corporelles (2188)	5	18/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		670 000,00	I 670 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		670 000,00	670 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	602 000,00	602 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	68 000,00	68 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	670 000,00	0,00	0,00	670 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 174 889,00	III 1 174 889,00
Ressources propres externes de l'année (a)		712 501,02	712 501,02
10222	FCTVA	712 501,02	712 501,02
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		462 387,98	462 387,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281532	Réseaux d'assainissement	400 000,00	400 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	62 387,98	62 387,98

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 174 889,00	0,00	0,00	0,00	1 174 889,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	670 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 174 889,00
Solde	V = IV – II (6)	504 889,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 90

Nombre de membres présents : 81

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 81

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2020

Présenté par (1) le Président ,

A Champigny-sur-Marne le 27/01/2020

(1) le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Vote du BP 2020 du budget annexe d'assainissement en DSP

A Champigny-sur-Marne, le 27/01/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/01/2020, et de la publication le 30/01/2020

A Champigny-sur-Marne, le 27/01/2020

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil de territoire.